

**LES PROCESSUS DE DÉCISION**  
**EN MATIÈRE DE VACANCES**  
**A L'INTÉRIEUR DE LA FAMILLE**



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**ministère de l'Équipement  
des Transports, du Logement  
du Tourisme et de la Mer**



**secrétariat d'État au Tourisme**

**LES PROCESSUS DE DÉCISION  
EN MATIÈRE DE VACANCES  
A L'INTÉRIEUR DE LA FAMILLE**

**« LES VACANCES OU L'ART DE LA NÉGOCIATION »**

**Etude qualitative réalisée par Touriscopie  
pour le compte  
de la direction du Tourisme/bureau de la stratégie**

## SOMMAIRE

---

RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE	p. 4
<b>I•</b> DÉCISIONS DE VACANCES : UN RÉSEAU DE PRESCRIPTEURS PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT	p. 8
<b>II•</b> LES AGENTS D'INFLUENCE « INTERNES »	p. 18
<b>III•</b> L'INFLUENCE MAJEURE DES STRUCTURES FAMILIALES	p. 27
<b>IV•</b> LES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN VACANCES : UNE ENTENTE PLUTÔT CORDIALE	p. 39
<b>V•</b> LA DICTATURE « ÉCLAIRÉE » DES PARENTS : LA SAUVEGARDE DES ESSENTIELS	p. 48
<b>VI•</b> SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE	p. 52

## RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE

### **Le tourisme familial est aujourd'hui un secteur inexploré sur le plan qualitatif.**

Si l'on commence à posséder des données concernant les pratiques familiales –en termes de séjours, destinations, mode d'hébergement, on se contente d'hypothèses sur :

-le plan des motivations souvent divergentes des parents et des enfants,  
-celui des prises de décision concernant le choix de vacances –en amont- et sur  
-celui concernant les prises de décision en matière d'activités pendant les vacances.

Or, il semble bien qu'aujourd'hui, les vacances fassent plus l'objet, au sein de la famille, d'une certaine négociation entre ses différents acteurs.

L'époque où la famille constituait un groupe homogène obéissant à des règles communes semble en effet révolue.

Rassemblement éclectique d'individus, animés de désirs et d'aspirations spécifiques très fortes, **la famille est un groupe pluriel, agissant apparemment, dans sa pluralité, sur la base de négociations et de compromis incessants.**

Dans de nombreux secteurs de la grande consommation -alimentaire, vêtements, jouets...- ce n'est plus papa qui décide tout seul, ni maman, ni les enfants ... c'est chacun à son tour, au coup par coup, en fonction de la conjoncture, de l'humeur, du produit concerné, de ses intérêts ...

**➤l'enfant est-il pour autant également prescripteur dans le domaine des vacances ?**

## **POURQUOI EXPLORER LES PROCESSUS DE PRESCRIPTION ?**

Sur un plan purement théorique tout d'abord, il nous semble qu'il est indispensable **de mieux connaître qualitativement un segment de clientèles constitué en France par 7 millions et demi de foyers.**

Par ailleurs, **compte tenu de l'hétérogénéité de la population familiale** - familles traditionnelles, familles recomposées, familles monoparentales, nombre d'enfants variable et âges des enfants variables...- il va de soi qu'une approche de ses modes de fonctionnement, de ses aspirations, de ses demandes, n'est pas superflue.

Elle est au contraire l'aide indispensable **qui va permettre d'intégrer la famille comme cible à part entière**, et non ses composantes –enfants d'une part, parents de l'autre, mère en opposition au père, grands-parents...- **tout en respectant la diversité.**

**Explorer les processus de décision en matière de vacances** à l'aide d'une étude qualitative menée sur les différents membres de la famille -parents et enfants- est également le moyen **d'en savoir plus sur les attentes des enfants et des parents et sur leurs comportements sur leurs lieux de vacances.**

Ce type d'étude qualitative est **une première photographie** à partir de laquelle se révéleront des modes de fonctionnement et des tendances qu'il conviendra éventuellement par la suite, d'étudier plus finement.

## **RAPPEL DE LA MÉTHODE**

Pour travailler dans des conditions optimales et répondre au mieux aux objectifs assignés à cette recherche, nous avons travaillé sur la base **d'une méthode originale composée d'entretiens individuels qualitatifs –environ deux heures** - réalisés en face à face auprès des différents acteurs de la famille.

Ces entretiens ont été réalisés de la façon suivante :

- les parents d'un côté : père et mère, y compris dans le cas de familles monoparentales,
- les enfants du même foyer, d'un autre côté.

Ainsi, nous avons pu recueillir sur un même sujet des opinions diverses que nous avons pu par la suite croiser, pour obtenir le scénario de prise de décision aboutissant au choix final en matière de :

- Séjours de vacances
- Activités durant les séjours de vacances

### **Panel utilisé**

Afin de travailler sur un échantillon de foyers prenant en compte les différents profils des vacanciers, nous avons sélectionné les « familles » en fonction des critères les plus pertinents les concernant.

Ainsi nous avons pris en compte trois types de familles :

### **Les types de familles**

- Classiques : 8
- Monoparentales : 4
- Recomposées : 2

### **Des enfants des deux sexes, dont les âges se sont échelonnés entre 9 et 16 ans, ont été interrogés**

- Au total : nous avons travaillé sur la base de 14 foyers, répartis en Ile de France et en régions : Bourgogne, PACA, Bretagne...

Nous avons pris le soin de répartir également les foyers en fonction des catégories socio- professionnelles soit :

- 1 /2 foyers CSP A : cadres supérieurs,
- 2/3 foyers CSP B : cadres et professions intermédiaires,
- 11/9 foyers CSP C : employés/ouvriers.

**\* Mais notre panel a été élaboré sur la base de familles « partant » en vacances régulièrement et disposant d'un choix réel.**

## **AVERTISSEMENT**

**Nous tenons avant tout à souligner qu'il s'agit d'une étude qualitative, donc d'une étude capable :**

- de détecter des tendances,**
- de repérer des dominantes en matière de comportements et de pratiques...**
- mais, incapable de proposer des éléments quantitatifs précis, hors quelques appréciations ...**

**Par ailleurs, il convient de noter que cette étude a été réalisée durant la guerre en Irak, donc dans un contexte relativement morose, pouvant avoir influencé négativement certaines déclarations.**

**-Les rêves de voyages des enfants qui ont résolument écarté les USA de leur hit-parade, peuvent compter parmi les principales victimes de ce contexte.**

# I•

## DÉCISIONS DE VACANCES : UN RÉSEAU DE PRESCRIPTEURS PLUS COMPLEXE QU'IL N'Y PARAÎT

Il est important de noter, avant tout, que l'ensemble des conversations et des discours des enfants d'une part, et des parents d'autre part, révèlent **que les prises de décision n'incombent véritablement ni aux uns, ni aux autres...**

Avant de faire l'objet d'une quelconque consultation au sein de la famille, ces prises de décision sont déterminées en priorité par un certain nombre de facteurs internes et externes...

Certes, ceux-ci sont connus ; néanmoins, ils se confirment à travers cette enquête comme étant les principaux moteurs de la décision.

De plusieurs ordres, **ils interviennent soit séparément, soit combinés les uns aux autres...**

Quels sont-ils ?

## **1. LE PRESCRIPTEUR MAJEUR : LE BUDGET « VACANCES »**

Cette étude fait apparaître une nouvelle fois le rôle déterminant des moyens financiers dont dispose la famille.

C'est le budget alloué aux vacances, en priorité, qui va en effet permettre de programmer des vacances plus ou moins originales.

On raisonne donc toujours, que l'on soit parents ou enfants, en fonction d'un contexte financier, non extensible, permettant ou pas de faire des choix :

**Si les parents évoquent librement les ressources financières familiales, notons que les enfants, quel que soit leur âge, en font de même...**

**Très tôt conscients des contraintes budgétaires de la famille, ils en font état, sans la moindre gêne :**

• *Un enfant de 10 ans : « Quand on a de l'argent, on peut choisir, mais ce n'est pas toujours possible »*

• *Un adolescent : « c'est bien de partir mais c'est surtout très cher... »*

• *Un parent : « Il faut bien tenir compte du budget, surtout à quatre »*

➤ **Perçu comme un loisir coûteux par les enfants, déclaré comme tel par les parents, le séjour de vacances appartient donc d'emblée à la catégorie des « produits » sur lesquels l'enfant n'ose pas être prescripteur. A moins d'être sollicité par ses parents.**

## **2• L'INFLUENCE INDISCUTABLE DES RELATIONS INTERFAMILIALES**

Autre élément qui nous a semblé jouer un rôle très important : le réseau des liens familiaux, au sein de la famille élargie :

- Les grands-parents
- La famille élargie : oncles, tantes, cousins...

### **➤ Les grands-parents : premiers prescripteurs familiaux**

Une fois les questions liées au budget évoquées, la place privilégiée des grands-parents apparaît en effet très clairement :

**Quand une famille a des grands-parents, vivant dans une autre région ou un autre pays, elle consacrera en priorité une partie de ses vacances à un séjour chez eux.**

• *Un enfant : « on va toujours chez mes grands-parents en Lorraine, pour Noël »*

• *Un parent : « on va régulièrement passer Noël chez mes parents, et une semaine en été chez les parents de ma femme ».*

### **➤ Les autres liens familiaux**

La force des autres liens de parenté est aussi déterminante, dans certains milieux familiaux.

Ainsi, dans certaines familles, les visites aux oncles, cousins, tantes, occupent systématiquement une partie des séjours.

### **... Mais, ces séjours sont diversement vécus ...**

On observera en effet que certains séjours sont vécus agréablement, d'autres désagréablement...

### ➤ Des séjours de « vraies vacances » :

**Chez les grands-parents :** Très plébiscités, quand les grands-parents sont encore jeunes et actifs et quand ils vivent dans des régions attrayantes, les séjours chez les grands-parents constituent parfois de réelles vacances très appréciées par les enfants les plus jeunes.

• *Un enfant de 9 ans : « j'aime bien aller chez mes grands-parents, on va faire du camping avec eux, c'est sympa »*

• *Un enfant de 8 ans : « Chez mes grands-parents, je me couche tard et je regarde la télévision toute la journée si je veux !*

**Chez des cousins :** Quand des enfants du même âge se retrouvent, le séjour est particulièrement apprécié quel que soit l'endroit où il se passe.

C'est d'ailleurs, souvent, parce que des enfants peuvent se retrouver et passer leurs vacances ensemble que l'on choisit de se retrouver dans le cadre d'une famille élargie.

• *Un enfant de 10 ans : « Je préfère aller à la campagne avec mes cousins qu'à la mer avec mes parents seuls ».*

• *Un parent : « On s'arrange avec des oncles et des tantes pour que les enfants et leurs cousins puissent s'amuser ensemble pendant l'été ».*

### ➤ Des séjours « contraintes »

A l'inverse, certains séjours familiaux apparaissent comme une véritable corvée à laquelle la famille ne peut se soustraire, notamment à l'occasion des fêtes religieuses :

• *Un parent : « on est obligés de donner la priorité à mes parents, surtout qu'ils vieillissent »*

• *Un enfant : « c'est sympa d'aller chez les grands-parents, mais du coup, on ne peut pas aller ailleurs ».*

• *Un adolescent : « tous les étés, c'est pareil, on va chez ma grand-mère, et je finis par m'ennuyer, car il n'y a rien à faire ! »*

**En tous cas, plus les enfants grandissent, moins ils apprécient les séjours chez les grands-parents qui, de leur côté, vieillissent :**

•*Un parent : « avec un ado, les grands-parents baby-sitter, c'est fini, ils ne peuvent plus suivre ! »*

•*Un ado : « ma grand-mère s'inquiète tout le temps, du coup, je ne peux plus sortir, même dans la journée ! »*

➤ **Choisi ou contraint, le séjour de vacances dans la famille élargie n'en demeure pas moins un incontournable sur lequel le débat et les possibilités de choix sont très limités .**

**Ponctuant l'année, notamment au rythme des fêtes religieuses les plus importantes – Noël surtout-, il est imposé par les parents, à la fois pour des raisons affectives, mais aussi pour des raisons indiscutables d'économie et de fonctionnalité.**

#### **\*Des séjours reflètent de la mixité de la société française**

Par ailleurs, il convient de remarquer que, bien que la majorité des grands-parents résident en France, une proportion grandissante de grands-parents vivent dans des pays étrangers.

Ce qui reflète la part de plus en plus large de la mixité de la société française :

*Un enfant : « On va tous les étés au Maroc voir ma grand-mère »...*

*Un parent : « Le grand voyage à l'étranger, on le fait tous les ans, en Pologne, pour voir ma mère qui y habite toujours ».*

**Compte tenu de leur coût, ces séjours absorbent une grande partie des budgets de vacances.**

### **3• L'INFLUENCE DÉTERMINANTE DES HABITUDES ET GOÛTS PARENTAUX**

Le discours des parents et celui des enfants confirment par ailleurs la domination des goûts des parents et l'importance qu'ils accordent au temps des vacances :

#### **➤Le reflet des goûts :**

Quand les parents ont des goûts précis, soit dans le domaine sportif, soit dans le domaine culturel, soit en matière de territoire et destination, ce sont plutôt leurs goûts qui semblent conditionner l'ensemble des choix.

**Ainsi, un père amateur de voile ou de ski ira aux sports d'hiver ou au bord de la mer, et y entraînera sa famille.**

Des parents amateurs de voyages auront aussi à cœur d'emmener leur famille à l'étranger, le plus souvent possible, même si leurs enfants, jeunes, n'en expriment aucune envie.

*•Une mère : « j'adore la Tunisie, on y va tous les ans et les enfants adorent ça »*

*•Son enfant –13 ans- « j'en ai assez d'aller tous les ans au même endroit, j'aimerais bien visiter un autre pays » !*

**En revanche, on voit rarement des parents réfractaires au ski, par exemple, se contraindre à passer une semaine à la montagne :**

*•Un père : « j'ai horreur des sports d'hiver, quand les enfants veulent y aller, ils y vont avec leur mère ou ils partent en colos... »*

➤ **Le reflet de la conception des vacances :**

Quand les vacances constituent un moment « important », qu'il convient de ne pas rater, elles font également, inévitablement l'objet d'une longue préparation de la part des parents et font souvent l'objet d'un débat auquel participent en partie les enfants.

Au contraire, quand les vacances constituent un temps « routinier » dont la seule fonction réside dans le repos et la détente, leur préparation est hâtive et ne fait l'objet que d'une consultation réduite.

➤ **On peut donc considérer que le relatif « égoïsme » des parents est un paramètre important dans les processus de décision.**

**Leurs goûts, leurs envies, leurs habitudes ... demeurent les principaux prescripteurs de vacances familiales.**

**Plus que le budget, ce sont probablement eux qui motivent majoritairement des pratiques et des choix.**

**\* On observera néanmoins que les foyers les plus nantis ne sont pas systématiquement ceux qui affichent les pratiques vacancières les plus sophistiquées.**

**Des ménages plus modestes, parfois, investissent plus que des familles aisées dans des séjours de vacances**

#### **IV. L'INFLUENCE DE LA RÉSIDENCE SECONDAIRE**

La résidence secondaire joue également un rôle plus ou moins important dans les processus de décision.

Mais ce rôle varie surtout en fonction de trois composantes :

- **la situation de la maison**

Mer, montagne, campagne ... la résidence secondaire va être utilisée à des rythmes différents, selon sa situation géographique, donc selon les saisons...

- **l'âge des enfants**

Assez passifs quand ils sont petits, les enfants deviennent de plus en plus exigeants en grandissant et apprécient de moins en moins un séjour en résidence secondaire, surtout quand celle-ci est isolée géographiquement.

- **la date d'acquisition de la maison par la famille**

C'est plutôt dans ce paramètre que se situent les pouvoirs d'influence les plus décisifs :

- **Une maison récemment achetée nécessite un amortissement**

Ainsi, la majeure partie des familles s'étant rendue propriétaire d'une résidence secondaire depuis peu, donne priorité à des séjours vacanciers dans cette nouvelle acquisition.

Obligées, pour la majorité d'entre elles, d'amortir leur achat, elles n'ont pas d'autre choix que d'y passer une partie de leurs séjours.

Souvent, au grand regret des enfants ...

- *Un garçon de 13 ans : « On en a marre d'aller toujours au même endroit. Ça fait plaisir à nos parents mais pas à nous »*

- *Une pré-adolescente : « Je m'ennuie, je n'ai pas de copains, il n'y a rien à faire »*

\*Néanmoins, à l'inverse, soulignons que certains enfants passent leurs meilleures vacances dans leur résidence secondaire, dans la mesure où ils retrouvent des copains et des copines ainsi qu'une palette d'activités correspondant à leurs goûts...

Ce sont surtout les résidences au bord de la mer qui sont les plus appréciées.

La campagne fait rarement l'unanimité, excepté quand elle est « partagée » avec des amis ou de la famille... et quand l'enfant est jeune...

### ➤ Une maison acquise de longue date est moins contraignante

Quand la résidence secondaire est depuis plus longtemps dans la famille, l'investissement qu'elle a représenté est amorti.

Les séjours y sont donc moins impératifs et moins réguliers.

On y passe, certes, une partie des vacances, mais que l'on alterne plus volontiers avec des séjours « ailleurs ».

➤ **Globalement, on peut observer que la résidence secondaire, même si elle suscite des mécontentements de la part des enfants devenus adolescents, parvient à aplanir les tergiversations et à régler en partie les problèmes de choix ...**

## 5• L'INFLUENCE DU COMITÉ D'ENTREPRISE

Enfin, certaines familles s'en remettent totalement au comité d'entreprise – quand elles en bénéficient par leur travail - et aux formules proposées par cet organisme.

Souvent obligée de varier ses destinations d'une année sur l'autre, la famille n'a d'autre possibilité que d'accepter les choix qui lui sont proposés :

• *Un père : « on fait des demandes et on attend les réponses. On essaie d'alterner mais l'on n'a pas beaucoup le choix ! »*

• *Une mère : « j'attends que mon mari s'en occupe. C'est pratique et peu cher... de plus, on n'a pas à s'en occuper ! »*

Elle est donc libérée, en partie, d'une contrainte...

• *Une mère : « en fait, on choisit pour nous »*

**\*Les « colos » des enfants : à nous la liberté !**

On notera que les propositions du Comité d'entreprise, en matière de colonies de vacances, sont également très souvent utilisées par les familles.

Mais, sur ce « produit », les enfants sont généralement laissés libres de leur choix, dans le cadre fixé par les programmes du C.E – voir aussi page 46-

• *Un enfant de 8 ans : « Pour les colos, c'est moi qui choisis »*

• *Un autre enfant de 12 ans : « Je choisis les mêmes colos que mes copains sur le catalogue que papa me ramène à la maison ».*

➤ **L'influence des facteurs précédents, notamment le facteur budgétaire, nous semble peser suffisamment lourd dans les choix de vacances et laisse peu de place véritable à une vraie négociation entre parents et enfants.**

**Obligés de faire des choix, en fonction de conditions matérielles, d'un réseau de relations familiales, d'un patrimoine, d'un comité d'entreprise ... les parents ont également tendance à vouloir « passer de bonnes vacances », donc à privilégier leurs goûts par rapport à ceux de leurs enfants ...**

**\* On remarquera enfin que l'influence de la région de résidence de la famille, sur les mécanismes menant à la prise de décision, pèse moins lourd que les facteurs précédemment évoqués.**

**Elle entre en ligne de compte, comme on le sait déjà, dans les choix de tous les vacanciers originaires d'une même région, familles comprises.**

**Ainsi, les habitants du Sud-Est privilégient les vacances de ski en février et à Pâques, les Bretons également...**

**En revanche, ces populations partent nettement moins en été.**

**Alors que les Franciliens partent plus souvent...**

**Mais au niveau de la décision, les processus sont les mêmes qu'ailleurs...**

## II•

### **LES AGENTS D'INFLUENCE « INTERNES »**

On observera qu'outre ces distinctions, les processus de décision en matière de vacances, subissent l'influence de cinq autres types de variables que nous examinerons en détails :

- 1-Les variables liées à l'âge des enfants,
- 2-Celles liées à la taille de la fratrie
- 3-Celles liées aux relations des parents entre eux
- 4-Celles liées à la disponibilité des parents
- 5-Enfin, les variables liées à la structure familiale

## 1/ L'ÂGE DE L'ENFANT EN QUESTION

L'âge est probablement l'un des « **influenceurs internes** » les plus importants.

En effet, de l'âge de 8 ans environ, jusqu'à 12 ans, les enfants restent des enfants et influent sur les décisions familiales en tant qu'enfants, c'est à dire de façon relativement limitée.

Ensuite, ils deviennent des préadolescents, puis des adolescents, dont les demandes évoluent, dont la personnalité s'affirme, dont les goûts s'affinent. Ils pèsent donc différemment dans les processus de décision :

### ➤ **LES 8/12 ANS : DES COMPORTEMENTS D'« ENFANTS », PLUTOT PASSIFS**

**Encore scolarisés dans le primaire ou dans les premières sections du collège, les enfants, qu'ils soient filles ou garçons, verbalisent assez bien par rapport à leurs goûts, font des descriptifs plutôt précis de leurs vacances et de leurs voyages... Néanmoins, plusieurs attitudes, typiques de leur âge, déterminent leur passivité vis à vis des choix de vacances ...**

#### **-Une certaine indifférence**

Globalement, les enfants de ces âges -là, ne semblent pas particulièrement préoccupés par les destinations de vacances.

Ils le seraient plus par les activités de loisirs qu'on leur propose –voir chapitre IV, pages 39 à 45 -

Le fait d'être en vacances, donc d'être libres, leur procure en soi, une certaine satisfaction.

• *Une fillette de 11 ans : « de toutes façons, c'est pas moi qui décide ! »*

• *Un garçon de 14 ans : « quand je serai plus grand, je choisirai... pour le moment, je fais ce que l'on me dit... »*

**\*D'ailleurs, notons que certains d'entre eux, notamment les habitants de zones géographiques de vacances –les bords de mer ou à l'opposé Paris-, éprouvent un réel plaisir à rester chez eux.**

• *Un adolescent : « J'aime bien rester à Paris... au moins je peux me promener et voir mes copains alors qu'en vacances, je suis seul et m'ennuie »*

• *Une enfant : « on va à la mer tous les jours avec nos copains et on ne prend pas l'avion ! »*

### **- Des référents limités**

Par ailleurs, les connaissances des enfants sur le plan géographique et touristique, étant relativement réduites et souvent limitées à la France et à quelques territoires, leurs référents en matière de séjours vacanciers sont tellement rares qu'ils ne peuvent réellement leur dicter des choix...

### **- Mais, l'influence des copains...**

Véritables « influenceurs », ce sont les copains de classe surtout qui parviennent, à travers les descriptifs qu'ils font d'une expérience touristique ou vacancière, à susciter l'envie de certaines destinations ...

• *Un garçon de 10 ans : « j'aimerais bien aller en Martinique, comme mon copain »*

• *Une mère : « Mon fils n'exprime aucune envie, sauf celle de faire comme son meilleur copain ! »*

### **- La prédominance du facteur convivial**

La seule préoccupation réelle des enfants concerne, en fait, surtout la présence d'un réseau de sociabilité, sur le lieu de vacances.

C'est sur la présence d'un entourage relationnel qu'ils vont se déterminer.

• *Une fillette : « Pourvu que je sois avec mes copines, je m'en fiche »*

### ➤ **Un mélange de soumission et de sagesse**

**Mais, généralement, les enfants et les pré-adolescents semblent s'être résolus à ce que les vacances se décident dans les sphères parentales. Plus ils sont jeunes d'ailleurs, plus ils acceptent cet état de chose et se résignent plus ou moins à se soumettre au choix de leurs parents. Sans pour autant en éprouver de frustrations.**

**Docile et raisonnable vis à vis du séjour vacancier : ces deux adjectifs peuvent être les plus adaptés à l'attitude de la majeure partie des enfants, surtout les plus jeunes d'entre eux.**

\*Néanmoins, on notera qu'il existe une petite marge d'enfants « gâtés » qui ont la chance de se voir offrir un choix en matière de séjours et qui en profitent... Mais, ce sont surtout dans les familles monoparentales ou dans les familles ayant un enfant unique que l'on observera ce type d'attitude.

### ➤ **LES ADOLESCENTS DE 12-16 ANS : L'ASPIRATION A L'AUTONOMIE**

**En revanche, quand l'enfant grandit et entre dans l'adolescence, il affiche des revendications de plus en plus tranchées en matière de vacances, qui pèsent un peu plus lourd dans les processus de décision :**

Ce poids est motivé par l'âge mais aussi par quelques autres facteurs :

#### **-Il est mieux informé**

Grâce à ses propres déplacements –ceux qu'il a faits via l'école, des associations diverses ou sa famille-, « l'ado » commence à posséder une expérience en matière de voyages qui lui permet d'exprimer des demandes plus personnelles.

Par ailleurs, ses lectures, ses spectacles, sa « culture » plus étoffée lui permettent d'avoir des imaginaires plus développés sur le chapitre du voyage, que quand il était plus jeune.

### **-Il se rebelle contre l'autorité parentale**

C'est aussi l'âge de la révolte contre l'autorité parentale. Par essence, l'adolescent ne peut accomplir sa mutation que dans une attitude d'opposition radicale par rapport à sa famille qui parfois pèse dans les choix des parents...

### **-Il fait l'apprentissage de l'autonomie**

Plus indépendant dans son quotidien, il commence à revendiquer sa part de liberté, notamment dans le domaine du loisir.

Il sort plus souvent « seul », il va au cinéma ou au fast-food avec des copains, il prend ses repas seul, il choisit et peut souvent s'acheter, grâce à son argent de poche, ses vêtements, ses CD, ses jeux vidéo...

### **-Il cherche à se ranger dans le monde des « grands »**

Entre deux mondes, ces jeunes gens et jeunes filles, en pleine mutation, ont un pied dans le monde de l'enfance mais un autre dans celui des adultes.

Ils se sentent donc parfois pousser des ailes de « grands » qui les incitent à réclamer une plus grande part de liberté et qui poussent les parents à « laisser faire » par simple souci de tranquillité.

### **-Il cherche à se conformer à ses propres modèles**

Jaloux de ses nouveaux référents, dans tous les domaines, il en affiche aussi dans celui des destinations touristiques.

C'est l'âge où il commence à désirer des voyages à l'étranger... et où il parle volontiers de séjours en colonies de vacances pour goûter –quand il ne l'a pas fait plus tôt- aux premières joies de la liberté -voir page 46-

## 2/ LA TAILLE DE LA FRATRIE

Cette variable conditionne aussi les pratiques familiales.

Que l'on soit enfant unique ou enfant issu d'une fratrie de plusieurs membres, les comportements diffèrent du tout au tout ...

### **L'enfant unique : une prise en compte « classique »**

Ainsi, les familles comptant un enfant unique ont tendance à prendre beaucoup plus en considération les « desiderata » de cet enfant.

Une attitude somme toute classique de la part des parents, mais qui, on le verra est encore renforcée au sein des familles monoparentales.

### **Les frères et sœurs : un frein au consensus**

A l'inverse, quand une famille se compose de plusieurs enfants, il devient difficile pour les parents de se conformer aux choix parfois divergents de leur progéniture.

Ces arbitrages s'avèrent d'autant plus compliqués, voire impossibles, que les enfants peuvent être très différents :

- par l'âge,
- par les goûts,
- par le caractère et la personnalité...
- par les relations entre l'enfant et les parents

• *Un ado de 14 ans : « je me méfie toujours des goûts de mon petit frère, il aime les pays du nord, la neige, la boue, le camping... et moi, je n'aime que les pays chauds et le soleil ! »*

• *Un garçon de 10 ans : « j'ai une petite sœur handicapée qui passe une partie des vacances avec nous... il faut donc aller dans des endroits où l'on peut s'occuper d'elle »*

• *Une adolescente : « de toutes façons, c'est toujours ma sœur que l'on écoute parce- qu'elle travaille mieux à l'école »*

### **3/ L'INFLUENCE DES RELATIONS CONJUGALES PRIMENT SUR LES DESIDERATA DES ENFANTS**

**Autre influence déterminante : les relations conjugales du couple dont les vacances sont en partie, le reflet, et qui passent apparemment bien avant les desiderata des enfants :**

**Quand un couple s'entend bien, les vacances font l'objet d'un consensus même si les goûts des uns et des autres divergent :**

•*Une femme « Mon mari a horreur de la mer, moi j'adore ça... alors, on alterne : une année, on va à la montagne, l'année suivante au bord de la mer » !*

•*Un homme « J'aime voyager, ma femme a peur de l'avion... on tente donc de s'arranger »*

**Quand un couple a une relation conflictuelle, les concessions sont plus rares et les vacances deviennent une « aventure plus douloureuse »** dans laquelle se répercute le conflit latent dans le couple.  
Les vacances permettent d' « instrumentaliser » le conflit.

➤ **La fonction des vacances est donc double :**

➤ Elles ont soit une fonction d'apaisement et de réconciliation, au sein du couple.

➤ Mais elles peuvent aussi attiser les conflits conjugaux latents.

**C'est pour cette dernière raison que certains enfants préfèrent éviter les vacances avec leurs parents :**

•*Un enfant de 11 ans : « mes parents se disputent tout le temps pendant les vacances parce qu'ils n'ont pas les mêmes goûts »*

#### **4/ L'INTERACTION DE QUATRE PARAMÈTRES D'ORDRE « DOMESTIQUE »**

Entre autres agents d'influence, on observe des agents d'ordre « très pratique » mais qui jouent néanmoins un rôle important :

- le temps disponible
- le pouvoir matériel
- la maîtrise de l'offre
- la maîtrise de certains outils technologiques, notamment Internet

**Utilisés en cumul ou séparément, ces facteurs permettent également de peser « insidieusement » parfois, et subrepticement, dans des décisions :**

Exemples :

- Celui qui a le « temps » de chercher et d'organiser peut imposer ses goûts aux autres.
- Celui qui effectue des recherches sur le « Net » peut aussi en profiter pour privilégier ses choix.
- Celui qui détient la puissance financière est également celui qui, au final, va peser le plus lourd dans la balance.

*Une mère : « de toute façon, comme c'est moi qui réserve, je réserve ce qui me convient le mieux »*

*Un père : « j'ai beau payer, je ne choisis pas parce que je n'ai pas le temps de m'en occuper ! »*

## **5/ L'INFLUENCE DÉTERMINANTE DE LA STRUCTURE FAMILIALE**

Enfin, et surtout, il convient de remarquer et de souligner l'influence majeure de la structure et de l'organisation familiale :

- Les familles traditionnelles
- Les familles monoparentales
- Les familles recomposées

Ces trois types de structure entrent largement en ligne de compte, comme nous l'observerons dans le chapitre suivant.

Notamment, **à cause de la complexité des relations entre les deux membres du couple, qu'ils soient mariés ou séparés ou remariés... mais, aussi à cause de la complexité des relations que ces couples entretiennent avec leurs enfants...**

# **III•**

## **L'INFLUENCE MAJEURE DES STRUCTURES FAMILIALES**

## **1/ LA FAMILLE TRADITIONNELLE : UN SCHÉMA CLASSIQUE**

**Globalement, on peut observer que, dans la famille traditionnelle, les choses se passent selon un processus relativement clair, compte tenu de l'influence de l'ensemble des facteurs cités précédemment :**

### **➤ LE PROCESSUS LE PLUS RÉPANDU**

**On peut donc distinguer trois types de comportements dominants :**

#### **➤ Une mère organisatrice**

Le conjoint supposé disposer du plus de temps est donc résolument celui qui sera chargé de l'organisation des vacances.

C'est en général la mère qui est censée disposer de cette denrée rare qu'est le temps, c'est donc à elle que revient assez souvent l'organisation d'un séjour.

• *Une mère : « les vacances font partie de la gestion générale de la maison, donc je m'en occupe »*

#### **➤ Un père qui passe la commande**

Le père, dans une bonne moitié des cas au moins, excepté quand il a un métier qui lui laisse beaucoup de temps libre – les enseignants surtout- est censé disposer de moins de temps.

Il a donc tendance à passer des commandes et à attendre que les réservations soient faites :

• *Un enfant de 11 ans : « Mon père donne des ordres à ma mère, et c'est elle qui choisit. Après, il est comme une valise, il suit »*

•Un homme : « les vacances c'est trop important, donc c'est moi qui choisis mais, après, c'est ma femme qui organise... »

•Une femme en soupirant : « moi, je suis assez souple, j'ai bon caractère et j'ai plus de temps, donc j'organise ».

**\*Néanmoins, le consensus et le partage des tâches sont aussi répandus. Notamment, parmi les couples les plus jeunes – les trentenaires en particulier- qui observent une certaine parité.**

**On remarquera aussi que de nombreux pères considèrent qu'ils sont mieux outillés que la mère – disposent d'une liaison internet, ont une agence près de leur bureau ou un C.E- et qu'ils accomplissent donc les démarches d'organisation, de leur côté.**

**Ce qui constitue aussi un moyen de maîtriser les choix et d'avoir éventuellement le dernier mot !**

#### ➤Des enfants qui obtempèrent

Quant aux enfants, ils se retrouvent dans la situation où ils n'ont plus qu'à se soumettre à des décisions prises « à un niveau supérieur ».

Mais, dans pratiquement tous les cas, ils obéissent de bonne grâce. Surtout quand ils sont petits et incapables d'exprimer des choix précis.

A l'exception de quelques adolescents rebelles, la plupart d'entre eux ne semblent donc pas très éprouvés par ces processus de prise de décision.

Ils ont « vaguement » eu l'impression d'avoir été consultés par des parents relativement démagogues. Cela leur suffit. Pourvu simplement que la destination finalement choisie leur convienne....

## **2/ LA FAMILLE MONOPARENTALE : DES ATTITUDES COMPLEXES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS**

Les familles monoparentales, nombreuses en France puisqu'elles sont aujourd'hui estimées à environ 1,8 millions, présentent, pour leur part, des caractéristiques différentes, essentiellement basées sur la taille de la fratrie :

➤ **Une famille monoparentale de plusieurs enfants : une famille « presque classique »**

**Dans le cas où la famille est composée de deux enfants ou plus, la cellule familiale et son fonctionnement sont relativement proches de celui de la famille traditionnelle :**

-Autour du parent qui a la garde des enfants, **elle fonctionne selon les rituels propres aux familles traditionnelles**, tant sur le plan des :

- repas
- sorties
- vacances,

tout en observant cependant – avec plus ou moins de régularité- les codes de garde d'enfants propres aux couples séparés, à savoir :

- Un partage rigoureux des week-ends, selon un rythme bi-mensuel
- Un partage rigoureux des temps de vacances, divisés équitablement en deux.

➤ **Le cas particulier de l'enfant unique : un tête à tête de couple « fusionnel »**

Néanmoins, quand **la famille monoparentale est constituée par un enfant unique**, on peut observer que celle-ci fonctionne plus sur un mode comparable à celui d'un couple – avec une tendance très fusionnelle- qu'à celui d'une famille traditionnelle.

Dans les rares cas - environ 20% - où le père a la garde de l'enfant, on observe la mise en place inconsciente d'un modèle similaire...

### ➤ **Des comportements de « couple »**

Qui dit constitution d'un couple, dit comportements de couples :

- on mange en tête à tête,
- on sort en tête à tête
- on part en tête à tête

**Et, de plus, ces comportements de couples sont aussi la règle avec le parent qui n'a pas la garde de l'enfant et qui est resté célibataire.**

### ➤ **Des prises de décision consensuelles**

Elevé au rang d'adulte, l'enfant est donc un partenaire que l'on consulte sur tous les chapitres avant de prendre des décisions.

Face à cette attitude, il se montre d'ailleurs assez responsable et compréhensif et fait souvent preuve d'une maturité, nettement supérieure à la moyenne des enfants, dans le choix des vacances :

- *une mère* : « On en discute, on se consulte, on regarde les brochures ensemble, on réfléchit... »
- *un adolescent* : « Je sais que maman n'a pas beaucoup d'argent, alors on choisit quelque chose qui ne coûte pas trop cher »

### ➤ **Une volonté de faire plaisir à l'autre**

En fait, chaque membre de ce « couple » d'un nouveau type essaie de faire plaisir à l'autre...

Et l'enfant le fait d'autant plus volontiers qu'il sait qu'il partira aussi en vacances avec son autre parent...

Il est donc délibérément consensuel – sauf dans de rares exceptions- dans son foyer permanent.

En revanche, s'il sent qu'il peut se le permettre, il est facilement beaucoup plus exigeant avec le parent avec lequel il ne vit pas...

• *Un enfant de 14 ans vivant avec sa mère : « Je laisse maman choisir ce qui lui plait, mais avec mon père, c'est moi qui décide ».*

 **La famille monoparentale, avec enfant unique, constitue donc le seul modèle familial dans lequel l'enfant participe fortement à la décision. Individu à part entière, élevé au rang d'adulte, il est « le » compagnon et le partenaire du parent qui en a la garde.**

### 3/. LES FAMILLES RECOMPOSÉES :

#### CHASSÉ-CROISÉ DE DÉCISIONS AU SEIN DE FAMILLES « TRÈS PLURIELLES »

Les familles recomposées -entre 500 000 et 600 000 en France- présentent bien entendu, comme la majorité des familles, des différences en termes de :

- tailles,
- âges des enfants,
- goûts parentaux
- moyens financiers...

Autant de composantes qui, on l'a vu, influent sur les décisions. Néanmoins, celles-ci, en tant que familles dont au moins l'un des membres est divorcé et a des enfants, offrent de très nombreux visages :

- La famille recomposée à partir d'un conjoint divorcé seulement, ayant un enfant,
- La famille recomposée à partir d'un conjoint divorcé ayant des enfants -ou un enfant- et ayant enfanté de nouveaux enfants,
- La famille recomposée à partir de deux conjoints divorcés dont l'un seulement a des enfants
- La famille recomposée à partir de deux conjoints divorcés dont les deux ont des enfants
- La famille recomposée dont les deux conjoints avaient des enfants et qui ont mis au monde de nouveaux enfants...

**... Des visages qui, bien que très variables, n'agissent cependant pas véritablement sur les processus de décision.**

A partir du moment où une famille se recompose, malgré l'hétérogénéité de la recomposition, elle redevient une famille «traditionnelle » dont tous les membres tentent de s'entendre entre eux, notamment les enfants. Ses modes de fonctionnement sont donc relativement conformes aux « normes », les rites de gardes des enfants en plus !

**En revanche, deux cas de figure majeurs peuvent causer des variations importantes au niveau de la décision de vacances :**

**a/ La date de la recomposition**

**b/ La double vie de l'enfant**

**a/ LA DATE DE LA RECOMPOSITION : UNE VARIABLE MAJEURE**

➤ **Les familles recomposées depuis longtemps : des familles presque « classiques »**

Dans quelques cas, les parents, quelle que soit leur histoire précédente, ont recomposé une famille dans un passé éloigné, alors que les enfants étaient en bas âge.

La « nouvelle famille » s'est alors constituée selon une structure familiale traditionnelle et affiche des comportements et des pratiques relativement conformes au modèle de la famille classique.

Dans tous les domaines, les enfants sont donc plus ou moins consultés, en fonction des variables énoncées précédemment –chapitre I, page 8-

Le domaine des vacances n'échappe pas donc pas à la règle : les parents décident, les enfants suivent, de plus ou moins bonne grâce, après une consultation relative.

➤ **Les familles recomposées de fraîche date : priorité au « nouveau couple » !**

En revanche, quand une famille s'est recomposée à une date récente, quel que soit le nombre d'enfants, quels que soient leurs âges, c'est le couple qui vient de se constituer qui semble primer sur les enfants !

**Les deux conjoints, sortes de « nouveaux mariés »**, donnent en effet la priorité à la construction de leur couple... et la construction de la famille - surtout quand les enfants atteignent la pré-adolescence- ne semble avoir qu'une importance secondaire.

Le mode de fonctionnement prioritaire est plus celui d'un couple, soucieux de s'assurer une intimité et une autonomie par rapport aux enfants, surtout quand ceux-ci sont issus de précédents mariages.

Plus qu'ailleurs, les décisions se prennent donc, apparemment, en fonction des besoins et des aspirations de ce « nouveau couple » qui, parfois, malgré le contexte, a désespérément besoin de vivre une sorte de « lune de miel ! »

• *Un père de famille recomposée -enfants de 9 à 17 ans- : « on essaie aussi de partir ensemble au moins une fois par an, pour se retrouver enfin seuls ! »*

• *Un père d'une adolescente ayant la garde de sa fille, remarié : « mon rôle est de contenter ma fille et ma femme... ce qui n'est pas toujours facile : je tente donc de faire au moins un séjour avec ma femme seule, une ou deux fois chaque année, afin de pouvoir passer des moments en tête à tête ».*

## **b/ LA DOUBLE VIE DE L'ENFANT GÉNÈRE LE « DOUBLE DE VACANCES »**

Mais, d'autres formes de variables pèsent aussi très lourd dans la balance des processus de décisions, ce sont celles liées à la « double vie de l'enfant » :

Selon les règles généralement en application en France, les enfants doivent passer un week-end sur deux avec le parent qui n'en a pas la garde et la moitié des vacances ...

Quand ces règles sont appliquées à la lettre – ce qui n'est pas toujours le cas -, l'enfant passe donc une partie de ses vacances avec l'un de ses parents qui est soit remarié, soit célibataire...

## **L'enfant a donc une « double vie », et parfois de « doubles vacances »**

Avec quelles incidences ?

➤ Quand les enfants d'une famille recomposée entretiennent des relations solides avec le parent dont ils sont séparés, ceux-ci ont généralement la possibilité d'être plus « consultés » et de voir leurs demandes mieux prises en compte par le parent qui n'en a pas la garde que par celui qui l'a !

Dans ce cas, non seulement l'enfant joue de cette situation, mais le parent aussi...

➤ **Un enfant qui compense** : l'implication dans le processus de décision est donc minime dans la famille où il vit,

En revanche, cet assujettissement aux décisions familiales peut être compensé par une plus grande prise en considération de ses désirs dans le ménage dans lequel il ne vit pas...

• *Une fillette de 9 ans : « je vais en vacances avec mon père et je fais ce que je veux »*

• *Une adolescente de 14 ans : « ma mère me fait des propositions et me laisse faire mon choix... j'ai voulu aller à Venise, on va y aller... cet été, on ira probablement au Canada, car j'ai envie d'y aller depuis longtemps ! »*

➤ **Un parent « déculpabilisé »** : l'existence d'une alternative pour l'enfant et le quasi doublement de la somme de vacances ont un effet à la fois déculpabilisants et un brin libérateurs :

• *Une mère : « avec nous, elle suit, avec son père, elle fait tous les ans un beau voyage » !*

• *Un père d'un garçon de 10 ans : « mon fils se laisse gâter par sa mère qui l'emmène où il veut ! Il en profite, il a raison ... »*

### **\*Les vacances « lune de miel » des couples recomposés**

On observera que les nouveaux couples ont aussi tendance à vouloir prendre une partie de leurs vacances, sans enfants.

Une fois leur mission de parents accomplie, certains, surtout les plus récents, s'efforcent de « partir seuls » !

Ces déplacements, dans la mesure où ils impliquent des dépenses, peuvent pénaliser des déplacements familiaux et limiter encore plus l'influence des enfants

*... Un père : « en famille, on loue toujours la même maison à la campagne, mais tous les deux, on s'offre un vrai voyage d'amoureux » !*

### **\*Les cas conflictuels des « nouvelles familles »**

Ces cas de figure positifs correspondant à l'image d'Epinal sur la famille recomposée, véhiculée par la presse, ne peuvent cependant occulter les situations douloureuses dans lesquelles certains enfants de couples séparés sont obligés de vivre ; dans ces cas-là, les vacances subissent le même sort que le quotidien :

• *Une adolescente : « je n'ai jamais pu supporter mon beau-père... mais, le pire c'est quand il faut partir en vacances avec lui et ses enfants »*

• *Une fillette de 10 ans : « On s'en fiche de mon avis, c'est mon beau-père qui décide tout seul ! »*

➤ **L'hétérogénéité des familles recomposées détermine moins de variables qu'il n'y paraît à première vue.**

• **Bien recomposée, et recomposée de longue date, la famille recomposée redevient une famille traditionnelle et obéit à peu près aux mêmes règles que celle-ci :**

- les parents prennent d'autant plus les décisions que les fratries sont larges,
- les enfants obéissent.

Ceux-ci obéissent d'ailleurs d'autant plus que leur double vie leur permet parfois de peser dans la **balance de leur deuxième « maison »**, donc d'obtenir la satisfaction de leurs désirs.

• **En revanche, recomposée de fraîche date, la famille recomposée semble privilégier le couple, au détriment de l'enfant, surtout quand celui-ci est sorti de l'enfance !**

Mais, dans une jungle de formules, toutes différentes les unes des autres, il conviendrait aussi d'isoler la famille recomposée, avec enfant « unique » qui a tendance à refléter la problématique des familles monoparentales « couples » !

# IV•

## LES ACTIVITÉS DE LOISIRS EN VACANCES :

### UNE ENTENTE PLUTÔT CORDIALE

• Sur ce sujet complémentaire, les réactions des parents et celles des enfants sont relativement convergentes, quels que soient :

- la structure du ménage,
- le lieu et la formule de vacances,
- la région de résidence

En revanche, trois facteurs tempèrent cette apparente démocratie :

- la taille de la famille et l'âge des enfants,
- le budget de la famille,
- la personnalité et les goûts des parents

## **1/UNE CONSULTATION PLUS DÉMOCRATIQUE**

Quelles sont maintenant les attitudes et les processus de décision en matière de choix d'activités durant les vacances ?

•*Une fillette : « j'aime bien faire du poney ; dès que j'arrive en vacances, on m'inscrit à un stage... »*

•*Une adolescente : « j'aime trop la plage avec mes cousins, j'y vais tout le temps et je fais ce que je veux toute la journée et le soir, on me laisse même un peu sortir ... »*

Ces deux déclarations illustrent l'attitude la plus répandue, selon laquelle les enfants ont l'impression qu'une fois en vacances, ils ont la possibilité de choisir les activités qui leur « plaisent » !

**D'ailleurs, à la quasi-unanimité, les parents confirment cette situation. Ce qui démontre qu'il ne s'agit pas de faux-semblants mais bel et bien d'une réalité :**

•*Une mère : « on essaie de faire en sorte qu'ils ne s'ennuient pas, on les laisse donc choisir des activités qui leur conviennent »*

## **2/UNE NÉGOCIATION « OBLIGATOIRE » ET COMPENSATRICE**

Mais, si l'on arrive à un tel consensus, il va de soi que ce n'est pas par hasard et que ce n'est surtout pas parce que les parents ont soudain abdiqué une partie de leur autorité :

**Le temps des vacances est supposé être un temps de vacances, pour tous les membres de la famille.**

Or, nul n'ignore qu'un enfant qui s'ennuie -plus encore, un adolescent qui s'ennuie - nuit résolument à la qualité des vacances, du repos et de la détente que l'on en attend :

**Être permissifs, complaisants et arrangeants sont donc des impératifs pour les parents.**

•Un père : « on va dans des villages-clubs : au moins, chacun fait ce qui lui plaît et tout le monde est content » !

•Une mère : « je refais le taxi pendant les vacances, pour emmener mes filles faire du cheval le matin , du tennis le soir, la plage l'après-midi... c'est le seul moyen de les contenter »

➤ **Pour assurer la paix de la famille, les parents compensent donc, majoritairement, leur autoritarisme par une attitude plus souple et permissive.**

### **3/ LES BASES DE LA NÉGOCIATION**

Mais, dans cette volonté de conciliation, toutes sortes de facteurs interviennent dans le cocktail qui fera des vacances réussies pour l'enfant et les parents :

**En effet, il s'agit d'abord de trouver, sur place, des activités de loisirs qui plaisent à l'enfant :**

Elles sont de deux sortes :

#### **a/ • Celles que l'enfant pratique seul :**

Dans certains cadres de vacances, l'enfant a la possibilité de s'adonner à des activités qui lui sont propres et bénéficient d'une certaine autonomie.

Ce sont soit des activités sportives ou artistiques qu'ils exercent durant toute l'année, soit des activités exclusives à l'univers des vacances :

•Une fillette : «Je fais beaucoup d'équitation, donc partout où l'on va, on m'inscrit tout de suite dans un club ».

#### **b/• Celles qu'ils pratiquent avec ses parents :**

Quand l'enfant est encore relativement « petit », il se satisfait de quelques activités pratiquées dans le cadre familial, notamment :

- le ski
- les randonnées
- quelques activités sportives
- les sorties au restaurant
- les jeux,
- quelques équipements d'exception...

➤ **Mais, la principale condition des vacances réussies réside dans la compagnie d'enfants ou d'adolescents du même âge !**

Les enfants ont en effet fort peu d'exigences en vacances - comme dans leur quotidien d'ailleurs-, à condition qu'ils ne soient pas confrontés à un tête-à-tête permanent avec les parents.

Bien entendu, plus l'enfant avance en âge, plus la présence de « copains » devient indispensable !

Il va de soi qu'aujourd'hui, dès l'âge de 12/13 ans, des vacances avec un « ado » seul sont vouées à l'échec, surtout dans le cas d'une famille traditionnelle !

• *Une adolescente : « j'aime trop la plage avec mes cousins, j'y vais tout le temps et je fais ce que je veux toute la journée et le soir, on me laisse même un peu sortir ... »*

• *Un adolescent : « heureusement, maintenant on me laisse emmener un copain avec moi, sinon, je ne veux plus partir seul avec mes parents ! »*

**\*Une exception : dans le cas des séjours « couples » en familles monoparentales avec « enfant unique »,**

Dans ces cas, le parent devient en effet le « copain », et l'adolescent vit généralement mieux cette situation que quand il passe ses vacances en compagnie de ses deux parents !

➤ **Quelques moments « exceptionnels »**

Quand les enfants sont encore petits, l'autre condition de la réussite des vacances réside dans une visite d'équipements exceptionnels :

Les visites de parcs à thèmes, de zoos, d'aquariums, une sortie en mer, une « rando » en haute montagne ... peuvent constituer des moments privilégiés dont **l'enfant se satisfera d'autant mieux qu'on lui aura demandé son avis et qu'on aura, longtemps à l'avance, attisé son imaginaire, à l'aide de mots, d'images, de promesses...**

*Un père : « pourvu qu'on lui promette d'aller à la pêche en bateau ... il est content ! »*

### ➤ **La transgression du quotidien**

**Globalement, pour peu que l'enfant ou l'adolescent ait l'impression d'une rupture avec le quotidien, il se sentira comblé par ses vacances.**

## **4/ DES FREINS A LA NÉGOCIATION**

Néanmoins, la négociation d'activités de loisirs ou de sorties est résolument entravée par trois facteurs :

- le budget familial alloué aux vacances
- la taille de la fratrie et l'âge des frères et soeurs
- les goûts des parents et leur personnalité

### ➤ **Le budget**

Les conditions financières auxquelles sont soumises les familles sont bien entendu le premier frein à la pratique d'activités exceptionnelles :

*Une mère : « on paie ce que l'on peut, dans la mesure du possible. Mais, les stages de plongée sont trop chers, on ne peut pas tout offrir ! »*

*Un père : « on va au restaurant de temps en temps, tous les soirs, c'est impossible ! C'est comme la fête foraine, ça finit par coûter une fortune ! »*

### ➤ **La taille de la fratrie**

Une famille trop nombreuse est d'autant plus une entrave à la pratique de certaines activités que les âges des enfants se situent sur une échelle très large...

- *Un enfant : « on ne peut jamais rien faire, à cause de ma petite soeur »*
- *Une mère : « c'est difficile de faire plaisir à trois enfants en même temps qui, par ailleurs, ne sont jamais d'accord entre eux »*

### ➤ **Les goûts et la personnalité des parents**

Par ailleurs et surtout, certains parents affichent des goûts personnels très marqués qui les incitent à adopter une attitude trop directive , inconciliable avec le consensus familial en matière de divertissement.

**C'est surtout, d'ailleurs, dans le cadre de séjours de découverte touristique, que cette domination parentale peut faire des ravages sur les enfants :**

Les visites culturelles et les musées surtout sont souvent sources d'un extrême désagrément pour les enfants.

- *Une adolescente : « J'en ai assez de visiter des musées, avec mes parents... chaque fois qu'on va dans un pays étranger, on ne fait que ça ! »*
- *Un enfant : « mes parents nous obligent toujours à marcher et à visiter... c'est fatigant »*

### ➤ **L'aspiration majeure au repos**

Autre frein important, l'aspiration des parents à se détendre, à profiter de leurs vacances, à souffler...

- *Une mère : « quand j'arrive en vacances, j'ai aussi besoin de me reposer, je limite donc les sorties... »*

### ➤ **La volonté éducative des parents**

Enfin, on constate que, globalement, une partie des parents, surtout dans les milieux de CSP élevés ou parmi les enseignants, cherchent systématiquement à tirer un parti éducatif des vacances.

**Cette attitude est assez largement répandue dans le cas de circuits touristiques, notamment à l'étranger**, au cours desquels il est clair que l'enfant se retrouve souvent dans la situation quasi scolaire de celui qui doit « apprendre ».

• *Un père : « on les emmène à l'étranger, c'est un sacrifice, on espère quand même qu'il en restera quelque chose »*

• *Un père : « on leur fait visiter des monuments, on leur raconte l'histoire de la région, on essaie de les intéresser à tout ce qu'ils voient... ce ne doit pas être du temps totalement perdu ! »*

En voyage, les processus de décision sur le plan des activités sont d'autant plus influencés par les parents, que les enfants manquent totalement de référents par rapport aux pays ou aux régions qu'ils visitent.

Plus l'univers de vacances leur est étranger, plus ils se laissent totalement manipuler par les parents.

➤ **Dans le cadre de séjours de vacances, les parents, surtout quand ils ont fait seuls leur choix, en amont, tentent de compenser leur autoritarisme par une plus grande souplesse dans le domaine des activités.**

**La consultation est alors très développée. L'enfant semble avoir voix au chapitre. L'adolescent, de plus en plus émancipé, encore plus.**

**Les décisions sont donc souvent prises de façon collégiale mais les freins à une entente totalement cordiale ne sont pas négligeables.**

**Si la démocratie familiale fonctionne mieux pendant les vacances qu'autrefois, elle fonctionne dans des limites fixées par les parents.**

## **\* LA COLONIE DE VACANCES : LE JARDIN SECRET DE L'ENFANT**

Si, dans le domaine des activités de loisirs sur place, l'enfant apparaît bien relativement décisionnaire, il est également un produit de vacances sur lequel son avis est demandé et « plutôt » écouté, il s'agit de la « colonie de vacances ».

Certes, seulement un million d'enfants en bénéficient. Néanmoins, cette forme de vacances en « solo » constitue un produit quasi unanimement apprécié par l'enfant et l'adolescent qui le consomment.

- *Une fillette : « J'adore les colos, c'est vraiment génial »*
- *Une autre fillette : « J'y vais trois fois par an, toujours avec les mêmes copines, c'est super »*

**Ce produit est d'ailleurs d'autant plus apprécié qu'il est plus souvent choisi que subi.**

En effet, dans un cadre fixé par les parents, qui est surtout un cadre budgétaire, les enfants peuvent consulter les brochures, faire leur choix et le faire partager par leurs parents :

- *Un garçon de 9 ans : « j'aime le foot, je vais toujours dans une colo- foot que je choisis avec un copain et mes parents sont d'accord »*
- *Une ado : « quand j'ai envie d'aller en colo, ma mère me fait commander des brochures sur internet, et on choisit ensemble »*

**Certes, il convient de tempérer l'enthousiasme des enfants par le discours des parents qui montrent une réelle docilité et tolérance, mais n'en ont pas moins l'œil fixé sur plusieurs critères :**

- la qualité de l'organisateur,
- les activités proposées
- la destination
- et surtout le prix.

• *Un père : » il peut choisir la colo qu'il veut, ce sont ses vacances, il doit pouvoir enfin en profiter »*

• *Une mère : « pourvu que l'organisateur soit sûr, qu'il fasse ce qu'il veut ! »*

### **Un refuge pour « ados » en quête de liberté**

Quand on est « adolescent », la sélection d'une destination se fait encore plus librement.

Pour beaucoup de parents, déconcertés par la demande d'autonomie de leurs enfants, la colonie de vacances constitue un moyen sûr de répondre aux désirs de leurs enfants et leur épargne en même temps les angoisses liées à des vacances « entre copains ».

Ils leur laissent donc volontiers le choix. Pourvu que ce choix ne présente pas de dangers !

 **Espace de liberté, la colonie de vacances constitue donc le territoire idéal et sans doute le seul, sur lequel l'enfant peut exprimer sa personnalité, ses envies, ses goûts ...  
C'est aussi celui où il peut apprécier la convivialité entre copains dont il exprime le besoin de plus en plus tôt !**

**V•**

**LA DICTATURE « ÉCLAIRÉE »  
DES PARENTS :  
LA SAUVEGARDE DES ESSENTIELS**

A la lumière de l'ensemble de ces éléments, bien que le choix de la majeure partie des familles soit, de toute évidence, restreint, et bien que les parents tiennent à faire preuve d'autoritarisme, on observera cependant que le poids de l'enfant reste relativement lourd dans la balance de prise de décision.

**Les parents en effet tiennent trop à leurs vacances pour courir le risque de les gâcher.**

**Ils ont donc bien conscience de la nécessité de faire des choix dans un cadre relativement acceptable pour l'enfant ou l'adolescent.**

Ils se doivent donc, inévitablement, de se laisser conditionner par quelques essentiels en matière de loisirs juniors :

•*Un père : « on ne veut pas s'embêter avec eux, on essaie donc d'aller au bord de la mer, au moins, ils ont toujours quelque chose à faire ! »*

•*Une mère : on ira à l'étranger quand ils seront plus grands, pour l'instant, ils préfèrent aller dans un village de vacances »*

**Quels sont ces essentiels ?**

### **1-Les copains d'abord et toujours**

Le critère le plus important, surtout pour des enfants de plus de 8 ans, réside inexorablement dans la présence d'enfants du même âge.

**Au point que certains parents -surtout s'ils ont un enfant unique- se forcent à emmener avec eux un copain ou une copine de leur enfant, afin d'occuper leur enfant et préserver leur tranquillité...**

**Très fusionnels, les adolescents sont les pires victimes de la solitude en vacances. Ils parviennent donc encore plus que les plus jeunes, à influencer en partie, le choix de leurs parents.**

## 2-Des activités ensuite

Le choix d'activités de toutes sortes est aussi fondamental.

Très sujet à l'ennui, surtout quand il est petit, l'enfant a besoin de « bouger » et de s'amuser.

L'offre d'activités spécifiques et la présence d'animations sont donc indispensables.

Même si celles-ci ne sont pas utilisées, **elles sont un alibi pour les parents qui, à travers elles, peuvent :**

- justifier des choix contestés par les enfants
- mais aussi en faire bon usage.

## 3-Le choix d'un territoire : la mer reste favorite

Nettement moins important que les deux critères précédents, le choix de la destination et surtout du territoire compte parmi les critères de vacances réussies.

A ce sujet, on notera que **la mer reste favorite**, surtout quand elle est ensoleillée, talonnée par la montagne... mais la campagne est peu convoitée, sauf lorsqu'elle est prétexte à des activités spécifiques.

*Les enfants sont donc, comme une majorité d'adultes, des adeptes du « sun and sea ».*

Le voyage à l'étranger pour sa part, est peu convoité par les plus jeunes. C'est plutôt vers 10 ou 11 ans que quelques souhaits précis commencent à être exprimés : Chine, Australie, Japon ; les USA étant moins plébiscités qu'auparavant.

## 4- La structure d'hébergement

Enfin, les parents ont aussi bien compris que le village de vacances et son offre en matière d'animation ou le terrain de camping, pour quelques-uns, constituaient des garanties à la réussite de leurs vacances.

On observera donc que certains se détermineront par rapport à ce type de structure.

➤ **Ces derniers éléments ne sont pas sans relativiser et tempérer l'apparent autoritarisme des parents.**

**Bien que n'influençant pas directement et objectivement leurs parents, les enfants les influencent indirectement et détiennent en cela une force de négociation plus que de prescription.**

**Engagés dans une sorte de marchandage compliqué, les parents s'efforcent souvent de « prendre » plus qu'ils ne « donnent » afin de préserver leur pouvoir.**

**On peut donc voir dans le couple parental et le rôle qu'il joue, une sorte de « monarchie éclairée » qui fait des compromis tout en tenant solidement les rênes du pouvoir.**

# **VI•**

## **SYNTHÈSE DE L'ETUDE**

### **DES FAMILLES ET DES CHOIX SOUS INFLUENCE :**

### **LES VACANCES OU L'ART DE LA NÉGOCIATION**

**Le constat selon lequel les enfants et adolescents influencent les choix de leurs parents dans de nombreux domaines de la consommation, peut-il s'appliquer à ce «moment d'exception» que sont les vacances familiales ?**

**Ou, au contraire, est-ce que ce sont les parents qui prennent toujours les décisions de façon autoritaire ?**

**Telles sont les principales questions posées par cette étude...**

➤ Si les enfants des temps modernes sont bel et bien devenus des individus plus autonomes, plus informés et plus exigeants qu'autrefois, capables par ailleurs de tenir un discours cohérent par rapport à leurs envies et leurs besoins, sont-ils pour autant aussi libérés de l'autorité parentale qu'on ne le dit ? Et interviennent-ils dans les choix «importants» rythmant la vie familiale ?

Quant aux parents, sont-ils ces « négociateurs » perpétuels qui prennent en compte les desiderata de leurs « enfants rois » et leur donnent voix au chapitre, à tous les chapitres ?

Au terme de cette étude qualitative au cours de laquelle les membres de 14 familles - de toutes catégories sociales, conformes aux trois types de structures familiales les plus répandues - traditionnelles, monoparentales, recomposées- ont été interviewés séparément - parents d'un côté, enfants de l'autre-, un certain nombre de tendances sont apparues.

Avec une qualité majeure, celle d'être claire et peu contradictoire d'un milieu à l'autre, d'un discours à l'autre.

**Certes, il ne s'agit que de tendances qui demanderont, au besoin, à être validées et quantifiées par une étude quantitative.**

Néanmoins, celles-ci donnent la température comportementale ambiante dans un secteur sur lequel nous ne savions jusqu'à présent que très peu de choses et véhiculions un pourcentage annoncé par Institut de l'Enfant, il y a une dizaine d'années, selon lequel les enfants sont prescripteurs à plus de 50% dans le domaine des vacances !

## ➤ **Un réseau vaste et complexe d'influences**

Premièrement, à la lumière des entretiens réalisés dans quatre régions de France, il apparaît que de très -voire trop- nombreuses influences liées à des quantités d'éléments conditionnent les choix et font les arbitrages, indépendamment des affinités réelles de la famille :

### **Ces arbitrages sont liés :**

#### **-soit à des personnes :**

le réseau des grands-parents, parents, frères et sœurs, demi-frères et demi-sœurs, familles élargies, beaux-parents,

#### **-soit à leur personnalité :**

âges, goûts, pratiques, niveau culturel ...

#### **-soit à des facteurs extérieurs :**

possession d'une résidence secondaire, disponibilité en temps, maîtrise de la connaissance « touristique » et de l'outil technologique... et surtout budget de vacances, conditionnent principalement les choix.

## ➤ **L'arbitrage de la structure familiale**

Mais, on ajoutera à ces « influenceurs », un autre « influenceur » majeur : la structure familiale qui, selon les cas, interviendra de façon plus ou moins autoritaire.

Ainsi, dans les familles traditionnelles aujourd'hui dominantes, on peut observer, quels que soient l'origine géographique, le CSP et la taille de la fratrie, des comportements relativement conformes aux schémas classiques selon lesquels :

-le couple décide, de façon plus ou moins consensuelle

-les enfants, surtout les plus jeunes, obtempèrent aux décisions parentales

### **le tout, dans un climat de démocratie feinte.**

Mais, avec des velléités d'indépendance de plus en plus marquées à l'adolescence, impliquant un recours plus fréquent à la colonie de vacances.

### ➤ **Dans les familles recomposées**

Dans ces familles aux visages multiples, on observera cependant que la date de la recomposition de la famille constitue le facteur déterminant des comportements familiaux.

Ainsi, la famille recomposée de longue date obéit plutôt au schéma de la famille traditionnelle alors que la famille recomposée depuis peu, minimise le rôle de l'enfant et a tendance à privilégier les aspirations du nouveau couple ».

### **L'exception des familles « monoparentales »**

Enfin, les familles monoparentales qui sont aujourd'hui devenues partie intégrante du paysage sociétal, révèlent des modes de fonctionnement d'autant plus différents des normes traditionnelles, que ces familles sont composées d'un seul enfant.

Composées d'un enfant unique, elles constituent en effet une sorte de « couple », fonctionnent selon des processus très démocratiques, dans lesquels l'enfant est consulté sur la majorité des sujets, dès son plus jeune âge.

Y compris sur le thème des vacances.

### ➤ **L'influence à quatre dimensions de l'enfant sur les activités de loisirs**

Si, sur le chapitre des vacances, il convient de souligner l'influence réelle mais minime de l'enfant, par rapport à celui du couple, l'impact des enfants et adolescents sur les activités de loisirs est, pour sa part, indéniable.

Mais, il est moins le fruit d'une montée en puissance de l'enfant dans la famille que la résultante de quatre composantes :

#### **•Un effet compensatoire**

Il s'agit en effet, pour les parents, d'adopter une attitude compensatoire par rapport au processus relativement autoritaire qu'a constitué le choix de vacances.

**•Une attitude plutôt « égoïste »**

Il s'agit aussi, en « occupant » les enfants d'apaiser le climat familial et de passer des vacances dans une relative sérénité.

**•Une volonté éducative**

La dimension éducative n'est pas négligeable non plus. Les pratiques sportives ou artistiques ayant toujours un effet déculpabilisant pour les parents.

**•Faire plaisir**

Enfin, ne négligeons pas la dimension affective qui permet de « faire plaisir » à l'enfant, durant ce moment privilégié et rare que constituent les vacances.

**\*La colo : territoire de liberté**

Enfin, notons la place importante qu'occupe la colonie de vacances dans l'univers des vacances.

Plus souvent choisie par les enfants que subie, elle constitue la seule véritable expression de ses choix et son seul véritable territoire de liberté.

Pour l'adolescent, elle constitue plus tard, une sorte de territoire refuge dans lequel en rupture avec l'univers familial, il peut faire l'apprentissage de l'autonomie.

A ce titre, la colonie de vacances constitue une sorte d'oasis de liberté dans un monde de contraintes.

## **Résumé final :**

➤ **Les vacances ne sont donc en aucun cas un produit de grande consommation sur lequel l'influence de l'enfant peut être identifiée de façon catégorique.**

**Espace temporel et spatial spécifique, leur « achat » ne peut résulter de processus de décision similaires à ceux qui sont observés dans les domaines de l'alimentaire, du vêtement, de l'automobile ou de l'informatique...**

**Considérées comme un produit « exceptionnel » sur lequel l'erreur est gravement préjudiciable au climat familial, elles continuent de faire l'objet de choix relativement autoritaires -au sein d'une nébuleuse de contraintes- par des couples pères-mères aux relations plus ou moins conflictuelles.**

**Néanmoins, en oligarches éclairés, le père et la mère ont compris qu'il valait mieux faire des concessions pour préserver leurs vacances.**

**« Professionnels de la négociation », ils en usent habilement, notamment grâce à quatre cartes majoritairement « gagnantes » : les copains, une palette d'activités, la mer et la structure d'hébergement.**

Etude réalisée par Touriscopie-  
Josette Sicsic

MAI 2003